



NOMINIQUE, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

LE BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2, N° 7

NOMINIQUE : 2327 HABITANTS, 100 LACS, 308 KM²

DATE : 27 JUILLET 2010

MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Nous voilà au meilleur de la saison d'été. On est là pour se faire plaisir dans notre beau décor enchanteur. Nominique s'affiche au calendrier de moments privilégiés à l'intérieur de ses grands espaces naturels, de ses activités culturelles et récréotouristiques. Par ailleurs, les rencontres ponctuelles avec les associations de lacs continuent de produire des résultats positifs afin d'améliorer la qualité de l'environnement sur vos plans d'eau et leur bande riveraine. Ces derniers sont de plus en plus sollicités et les bas niveaux des rives nous interpellent à la prudence et au respect de la réglementation.

D'autre part, l'ébauche du plan d'urbanisme est incidemment sur le point d'être déposé au bureau municipal. Le suivi de cet important dossier rejoindra sous peu les quelque 50 citoyens qui contribuent à son élaboration afin de peaufiner le document, avant qu'il ne soit finalisé pour approbation au Conseil municipal. Ceux qui désirent ajouter leurs suggestions ou com-

mentaires sont toujours les bienvenus.

Le Festival de la Rouge bat son plein jusqu'au 8 août et je vous invite à profiter de cette formidable occasion de vivre de près cette expérience artistique en compagnie de vos vedettes préférées. Tout Nominique bat au rythme de cette imposante manifestation culturelle. Le cœur solide, nous savons que plusieurs des bénévoles en soutien au Festival de la Rouge sont dans notre équipe pour développer et faire avancer Nominique. La culture a toujours sa place grâce aux hommes et aux femmes qui y croient.

L'implication de plusieurs bénévoles dans différents volets communautaires demeure notre plus grande richesse. Pensons à nos bénévoles qui construisent des liens durables en ouvrant notre porte touristique à de nombreux passants qui auront un coup de cœur pour Nominique. Merci à ces ambassadeurs accueillants et informés qui s'activent afin de diffuser l'information sur ce qui bouge à Nominique. D'autre part, ça me ferait grand plaisir de vous entendre et

de vous orienter dans vos sphères d'intérêts afin d'aller au bout de vos aspirations et de possibilités de vous joindre à l'équipe Nominique. Par exemple, je pense qu'un comité des loisirs aurait un impact positif sur notre qualité de vie et il y a place pour des bénévoles. Je m'attends surtout à ce que votre municipalité soit à votre écoute et à votre service sachant qu'il faut s'engager au changement ensemble. Développer le Nominique de demain se fera avec vous, dans sa belle nature et sa culture.

Finalement, je tiens à souligner les efforts mis en place au sein de votre municipalité afin de réorienter sa structure organisationnelle de sorte qu'elle se greffe plus activement aux nombreuses orientations prioritaires pour faire avancer Nominique et être au rendez-vous pour mieux vous servir.

Nominique, nature et culture,

Yves Généreux

ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Visites guidées de l'église

Visite guidée historique et commentée de l'Église Saint-Ignace de Loyola.

Du 27 juin au 5 septembre.

Les jeudis, de 14 h à 16 h.

Les dimanches, de 12 h à 15 h.

Offrande volontaire demandée.

Théâtre d'été à Nominique

La troupe du RI-DO-RARE présentera la pièce « Appelez-moi Stéphane » écrite par Claude Meunier et Louis Saia.

À l'Auberge de la Vieille Gare.

Le 13, 14, 20, 21 août à 20 h.

Cuisine collective

Les inscriptions sont prévues le mercredi 11 août à 19 h au local de l'Âge d'Or, 2241, rue Sacré-Coeur. Les cours débuteront en septembre prochain. Pour plus d'information, communiquez avec madame Lyse Lachaine au 819-278-4865.

Cours d'aquaforme gratuits

Pours tous les résidents de 50 ans et plus. Pour les inscriptions, communiquez avec madame Gisèle Godbout au 819-278-4966. Pour information générale, madame Micheline R. Therrien au 819-278-0400.

Initiation au canot-camping

Du 2 au 6 août prochain, organisé par le Camp Nominique, pour les ados de 13 à 16 ans. Réunion des parents et ados inscrits le vendredi, 30 juillet au Camp Nominique : 1889, chemin des Mésanges. Pour information:

M. Grant McKenna au 819-278-3383 ou Mylène Gagnon, Service des loisirs au poste 246. DATE LIMITE: 28 JUILLET!

Plage de Nominique

2282, chemin des Sureaux.

Horaire : du mercredi au dimanche de 10 h à 18 h.

Petite séduction, version camp de jour

Dans le cadre de leur programmation estivale, les camps de jour de Nominique et de L'Ascension devront séduire le camp de l'autre municipalité et convaincre les enfants que leur camp de jour est le meilleur. Pour y arriver, les enfants iront passer une journée dans le camp de jour de l'autre municipalité. L'objectif de cette séduction est de permettre un rapprochement entre les enfants des municipalités participantes.

La petite séduction (version camp de jour) se déroulera dans la première semaine du mois d'août. Le lundi 2 août, le Nomicamp de Nominique recevra La Culbute de L'Ascension et le mercredi 4 août, La culbute reçoit le Nomicamp. Ce sera une activité prometteuse où rires, plaisir et saine compétition seront à l'honneur.

COORDONNÉES :

Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819-278-3384 — Télécopieur : 819-278-4967

Courriel : mun.nominique@tlb.sympatico.ca — Site Web : www.municipalitenominique.qc.ca

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

9 août 2010 à 19 h 30

Salle J. Anthime-Lalande
2112, chemin du Tour-du-Lac

INFORMATIONS MUNICIPALES

Dépôt du projet de cloches et ombelles

Le 22 juillet 2010, monsieur Alexandre Salameh, propriétaire, accompagné de l'architecte, monsieur Jacques Antoine St-Jean, ont rencontré monsieur le maire, Yves Généreux, afin de déposer officiellement une copie du plan d'aménagement d'ensemble pour l'aménagement d'un complexe d'hébergement dans la zone Vb-2.

Dès la semaine prochaine, les documents seront analysés par la direction générale et le Service de l'urbanisme de même que par les comités d'urbanisme et d'environnement pour recommandations au Conseil municipal.

En conformité au Règlement numéro 2009-322 relatif aux plans d'aménage-

ment d'ensemble, une assemblée de consultation publique sera organisée afin d'informer et répondre aux questions des citoyens relatives au projet de Cloches et Ombelles.

Sécurité nautique

Depuis le 15 septembre 2009, tous les conducteurs d'embarcation de plaisance munie d'un moteur utilisée à des fins récréatives se doivent de détenir en tout temps à bord la preuve de leur compétence, soit une carte de compétence de conducteur d'embarcation de plaisance, à moins d'avoir déjà obtenu la preuve de compétence de conducteur d'embarcation de plaisance suivante, à savoir :

- Une attestation que le détenteur a suivi et réussi un cours de sécurité

nautique au Canada avant le 1er avril 1999; ou,

- Une liste de vérification d'éléments de sécurité relativement aux embarcations de plaisance louées.

Pour plus d'information, incluant les règlements les plus importants sur le sujet et les amendes applicables, visitez le site www.securitenautique.gc.ca. À noter que vous pouvez suivre un cours de sécurité nautique par Internet, en consultant la liste complète des fournisseurs de cours disponible sur ce site *Web*.

Pour vous inscrire au prochain cours de sécurité nautique offert par l'Institut National de Sécurité Nautique ou connaître la prochaine date de cours dans la région, téléphonez au 1-866-744-1670.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Un rappel important !

Selon le Règlement numéro 2003-250, il est strictement interdit de nourrir les oiseaux aquatiques dans le littoral et dans une bande de 100 mètres à partir de la ligne des hautes eaux d'un lac ou cours d'eau. Aussi, est-il important de vous rappeler que cette mesure a été entreprise par votre municipalité dans le but de prévenir les affections cutanées telle que la dermatite du baigneur. Les contrevenants sont passibles d'amende.

Pour de l'information supplémentaire sur la dermatite du baigneur, consultez le site de l'Agence de la santé et des services sociaux à l'adresse suivante : www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/eaurecreative/dermatite/index.html ou téléphonez au CLSC le plus près de chez vous.

Site de RDD

Depuis le 17 juillet dernier, la Municipalité de Nominique a ouvert un site de résidus domestiques dangereux (RDD). Il est situé au 670, rue Sainte-Anne à Nominique. Les citoyens sont invités à venir déposer leurs RDD, durant les heures d'ouverture, soit :

Août et septembre 2010 : à tous les 1^{ers} et 3^{es} samedis, de 9 h à 12 h.

Octobre 2010 à avril 2011 : à tous les 1^{ers} samedis, de 9 h à 12 h.

Les produits dangereux qui ne sont pas dans les contenants originaux doivent être bien identifiés et dans des contenants étanches. Les électroménagers sont acceptés. Par contre, pour les réfrigérateurs, vous pouvez communiquer avec Hydro-Québec afin de faire récupérer votre frigo gratuitement à votre domicile et en retour, vous recevrez un

chèque de 60 \$ par la poste. Informez-vous au www.recyc-frigo.com. Les cartouches d'encre sont acceptées et seront ramassées par la Fondation Mira. Les outils électriques, les outils à batteries (sans les batteries) peuvent être déposés dans le bac de recyclage (bac vert).

Produits non acceptés :

-Les médicaments périmés doivent être rapportés à la pharmacie.

-Les munitions et les armes à feu doivent être remises aux autorités policières.

-Les batteries d'automobiles, de motocyclettes et de tracteurs à gazon ne sont pas acceptées. Vous pouvez les rapporter au Garage Gilles Leclerc et au Garage Jorg Auto-Service Inc. de Nominique.

AUTRES AFFAIRES

APPEL AUX JARDINIERS

Campagne « Un rang pour ceux qui ont faim ».

Vous faites un petit, moyen, grand jardin ? Vous avez des surplus ? Joignez les partenaires de la Table en sécurité alimentaire de la MRC d'Antoine-Labelle et participez à la campagne mentionnée en offrant vos surplus. Il n'y a pas de minimum pour donner. Une ou plusieurs fois, la quantité que vous voulez. Déposez votre récolte à l'endroit le plus près de chez vous comme par exemple à la Manne du Jour, (210, rue Sainte-Anne) les lundis, mardis et mercredis. Un cou-

pon de participation vous sera remis et vous pourriez gagner un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ chez Rona de Mont-Laurier ou de Rivière-Rouge.

Déchets volumineux

La prochaine collecte des déchets volumineux est prévue seulement la semaine du 5 septembre prochain. Par conséquent, nous vous demandons de déposer vos déchets sur l'emprise municipale, face à votre propriété, uniquement la **fin de semaine précédant** ladite cueillette du 5 septembre. Veuillez noter que les déchets déposés **après le 6 septembre ne seront pas ramassés**. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez

consulter votre calendrier de collecte des déchets et matières recyclables ou communiquer avec le Service de l'urbanisme.

Faites attention à vos lacs !

Procédez au ravitaillement en carburant de votre embarcation motorisée de façon sécuritaire ! C'est la loi. Les fuites ou le déversement de carburant ne sont pas seulement nuisibles pour le milieu aquatique, mais constituent aussi un danger d'incendie. Visitez le www.securitenautique.gc.ca pour connaître toutes les étapes sécuritaires.

BONNE SAISON DE NAVIGATION !